



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire**

N°2026-018

Séance du 22 mai 2026

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

**Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences -
Année universitaire 2026/2027 :
Masters de l'UFR EGASS et UFR des Sciences**

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 1

Nombre de vote pour : 21

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences, pour l'année universitaire 2026/2027 : Masters de l'UFR EGASS et UFR des Sciences, qui sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Arras, le 22 mai 2026

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY